



AMÉNAGEMENT DU QUARTIER CHAPELLE INTERNATIONAL - PORTE DE LA CHAPELLE PARIS (75)

OPÉRATION

Maître d'ouvrage : ESPACES FERROVIAIRES
(Groupe SNCF)
Lieu : PARIS 18^{ème} (75)
Superficie : 6 ha
Montant des travaux (HT) : NC

ÉQUIPE PROJET

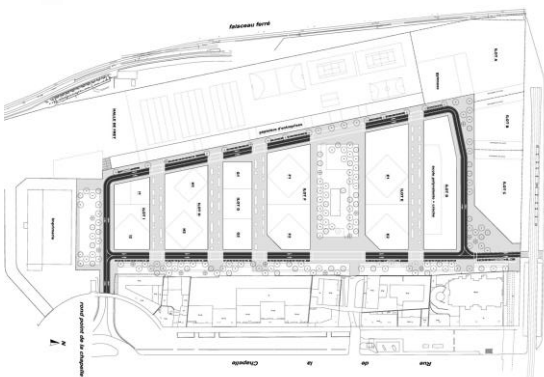
Urbaniste / Architecte : AGENCE AUC DJAMEL KLOUCHE
Paysagiste : BUREAU BAS SMETS
Bureau d'études : RFR ELEMENTS
AMO Développement Durable : TERRE ECO

MISSION TERRE ECO

AMO Qualité Environnementale de l'Aménagement

RÉALISATION

Début de la mission : octobre 2009
Fin de la mission : en cours
Phasage des travaux : 2016 - 2022



DONNÉES DU SITE

L'aménagement du quartier Chapelle International est la première opération à avoir été lancée dans le cadre du projet de renouvellement urbain parisien sur ce secteur (GPRU Paris Nord-Est). Située dans le 18^{ème} arrondissement de PARIS, elle se développe en lieu et place d'une ancienne friche ferroviaire.



PROJET

Le quartier Chapelle International accueillera plus de 600 logements familiaux et environ 300 logements spécifiques (types résidences jeunes, résidences sociales ou logements médicalisés), ainsi que de nouveaux équipements (crèche, école, équipement jeunesse, locaux associatifs, ateliers d'artistes, square, salles de sports) et 30 000 m² de bureaux et d'activités économiques. Il met en œuvre un programme atypique « SOHO » développant dans un même volume les espaces d'activités et logements associés et intègre une plateforme logistique multimodale innovante (cross docking).

MISSION

- Diagnostic initial du site et étude de potentiel EnR
- Rédaction des prescriptions environnementales (espaces publics et construction)
- Élaboration du tableau de bord de suivi environnemental
- Suivi de la qualité environnementale des lots de construction durant les phases de conception
- Mise en place et suivi de la démarche Chantier Propre
- Accompagnement à la réception des opérations
- Suivi de la certification ISO 14001

ENJEUX

- Répondre aux exigences du Plan Climat (Ville de Paris)
- Mettre en perspective le paysage existant donnant sur la Butte Montmartre
- Végétaliser l'aménagement en vue de créer une « coulée verte » allant du Nord au Sud
- Intégrer une démarche de qualité environnementale des projets dès la phase conception des bâtiments
- Recourir aux énergies renouvelables et de récupération à l'échelle du site (data center) et des bâtiments (valorisation thermique des eaux grises)